



**LE 15
NOVEMBRE
2016,
TOUS ET
TOUTES
EN GRÈVE**



Montreuil, le 20/10/2016

Syndicat national

CGT Finances Publiques

• Case 450 ou 451

• 263 rue de Paris

93514 Montreuil Cedex

• www.financespubliques.cgt.fr

• Courriels : cgt@dgfip.finances.gouv.fr

• dgfip@cgt.fr

• Tél : 01.55.82.80.80

• Fax : 01.48.70.71.63

Compte rendu CAPN IDiV Expert 2016/2017

Sur le dialogue social, et par facilité, la Direction Générale nous a renvoyé au groupe de travail concerné qui a eu lieu le 17 octobre 2016 dernier.

Vos élus CGT FIP et l'ensemble des organisations syndicales ont alerté la DG sur l'absence totale de prise en compte des arguments des Organisations Syndicales lors des derniers GT.

Pour la CGT, ce mépris vis à vis des représentants du personnel est flagrant et total. Tant qu'il n'y aura pas un changement de la part de la DG, vos élus CGT interpellent tous les chefs de bureaux lors des CAPN sur la base de texte de protestation et d'actions ciblées.

La CGT a rappelé que pour dialoguer il faut être deux et que si cela s'avère nécessaire nous transformerons chaque CAPN en corvée, en reprenant les mutations lignes par lignes, les demandes de révision d'évaluation virgule après virgule... etc ... Bien entendu, le but est de continuer à vous offrir des défenses de qualité, ce qui est actuellement remis en cause par la diminution du nombre de défenseurs possible, et par la diminution du temps que nous pouvons vous consacrer.

Nous avons salué, avec une grande ironie, ces nouvelles régressions dans le dialogue social et ces attaques directes de vos représentants par une salve d'applaudissements qui a duré une bonne minute. Les représentants de la DG en sont restés sans voix.

Concernant cette CAPN IDiV filière expertise :

La DG s'est engagée à répondre sur toutes les questions concernant les dossiers et les fiches présentés car elle se dit consciente des besoins concernant cette sélection même si pour les Organisations Syndicales la sélection est toujours insuffisante au regard des besoins des services.

Concernant le vivier : La DG s'est engagée à nous transmettre le nombre d'inspecteurs inscrits dans le vivier suite à cette CAPN, et en amont des CAPN à venir.

Concernant la sélection des IDiV expert, la DG confirme sa volonté de se démarquer de la sélection IDiV Expert par la sélection des meilleurs techniciens.

Sur les entretiens, la DG précise que pour les candidats postulant sur plusieurs fiches, les entretiens peuvent être rallongés et que cela se fait depuis longtemps.

La DG précise que sur la création des fiches de poste c'est les directions locales qui proposent, qu'il y a un arbitrage dans les délégations et au niveau de la DG. Elle précise également que ces postes sont financés par la suppression de postes d'IDiV encadrement.

Pour la CGT la création de ces postes répond à un besoin du réseau et ne doit pas être financé par des suppressions d'emplois.

Sur le retour pédagogique mis en place depuis l'an dernier, La DG se félicite d'avoir donné des éléments à des candidats retenus cette année et qui en avait bénéficié l'an dernier.

Pour la CGT le retour pédagogique est tout à fait normal et doit permettre aux postulants de se positionner sur une fiche de poste qui correspond à son profil.

• **Vote :** Pour : L'administration

• **Contre :** La CGT, Solidaires, FO et CFDT